

Les droits de l'enfant

Convention internationale des droits de l'enfant

Les droits de l'enfant, c'est quoi ?

Ce sont des règles qui protègent tous les enfants de 0 à 18 ans. Ces règles sont rassemblées dans un texte appelé la **Convention internationale des droits de l'enfant** qui a été approuvée par l'ONU, l'Organisation des Nations unies, en 1989. 193 pays, dont la Belgique, ont signé ce texte et ont promis de tout faire pour que leurs décisions et leurs lois respectent les droits des enfants. Aujourd'hui, malgré les engagements des pays, les droits de l'enfant ne sont pas encore complètement respectés et il reste beaucoup de progrès à faire.

Les droits de l'enfant, c'est quoi le plan ?

En Fédération Wallonie-Bruxelles, le Gouvernement (composé des Ministres) doit aussi s'engager à respecter et à faire respecter les droits des enfants. Pour cela, il s'engage à réaliser un **plan d'action**. Son prochain plan d'action doit commencer en 2020. Pour choisir les actions qui sont les plus importantes à réaliser, le Gouvernement a voulu entendre les enfants eux-mêmes parce que ceux-ci ont le droit de **participer**, c'est-à-dire d'être entendus quand des décisions qui les concernent sont prises.

Un plan d'action

Les droits de l'enfant, on vous entend !

Le Gouvernement a chargé l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse de l'aider à réaliser cette **grande consultation des enfants**. La consultation a été menée en deux temps : une grande enquête par questionnaire dont les résultats sont présentés dans cette plaquette, suivie de l'organisation de groupes de réflexion et de création artistique avec les enfants et les jeunes en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Plus d'informations : www.oejaj.cfwb.be

Participation des enfants

La consultation

Où ?



Quoi ? Qui ?

- Une enquête sur tablette : 3 questionnaires adaptés à 3 tranches d'âges

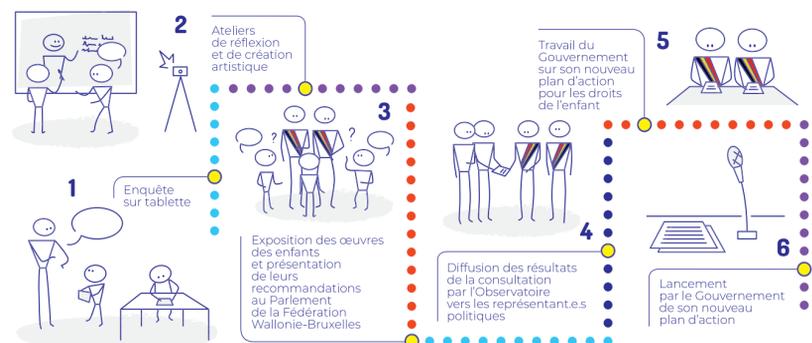


Plus de **2000** enfants et jeunes

- Un approfondissement de la réflexion s'appuyant sur des discussions en groupes et un travail d'expression artistique

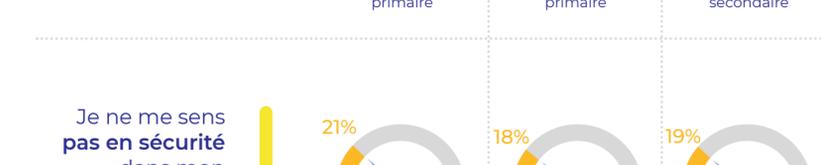
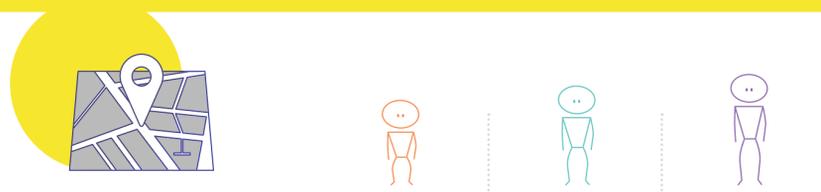
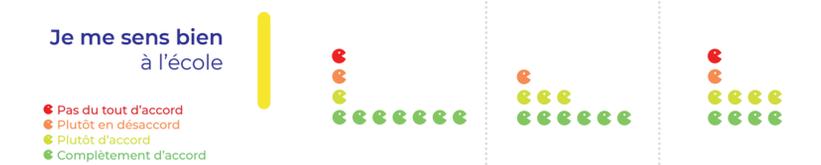
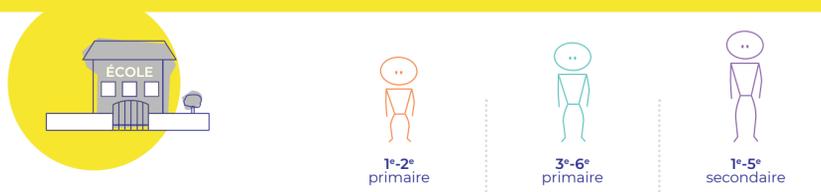
Plus de **130** enfants et jeunes âgés entre 5 et 18 ans

Comment ?

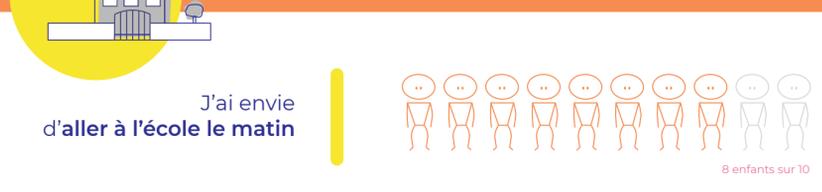


Quelques résultats de l'enquête

1^{er} primaire - 5^e secondaire



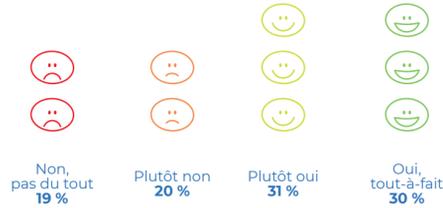
3^e maternelle - 2^e primaire



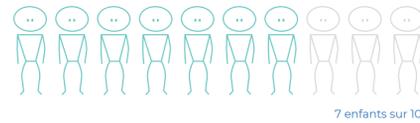
*Question posée uniquement aux 1^{er}-2^e primaire



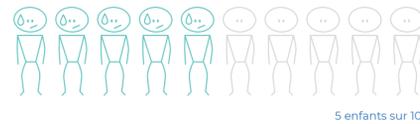
J'ai envie d'aller à l'école le matin



J'ai parfois besoin de l'aide d'un adulte pour mes travaux scolaires



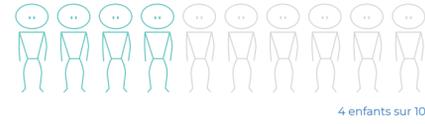
J'ai peur du CEB



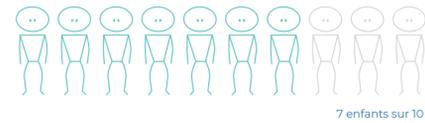
Il y a de la violence entre les élèves



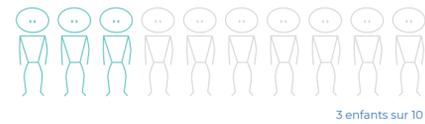
J'aimerais faire plus d'activités en dehors de l'école



J'ai assez de temps en dehors de l'école pour faire ce que j'ai envie de faire



J'ai déjà entendu parler des conseils communaux d'enfants



Les adultes de l'école me demandent mon avis sur des décisions qui me concernent

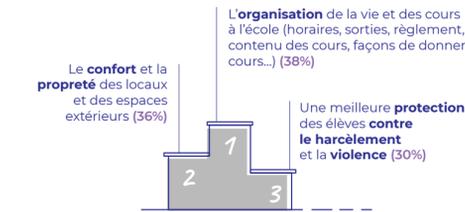


Il y a de la violence/du harcèlement entre élèves

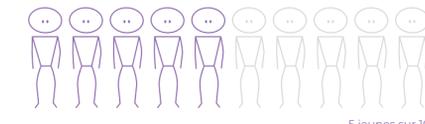


Pour que tous les enfants et les jeunes se sentent bien à l'école et aient envie d'y d'aller, les Ministres devraient travailler en priorité sur...*

* Possibilité de 3 choix parmi un ensemble de 10 propositions.



J'ai déjà voulu faire une activité extrascolaire sans pouvoir la faire



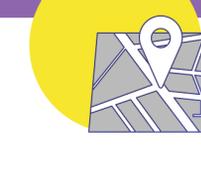
Je n'ai pas assez de temps libre pour me détendre

53%

... parce que j'ai trop de travail pour l'école (leçons, devoirs, travaux)**

**Raison citée par le plus grand nombre de jeunes affirmant ne pas avoir assez de temps libre, parmi un ensemble de 8 propositions.

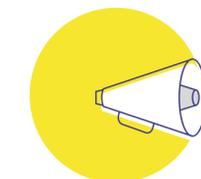
62%



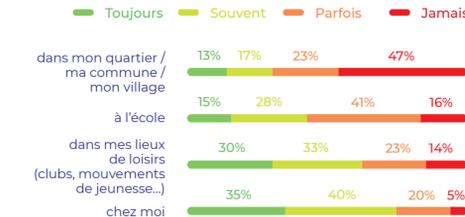
Pour améliorer le bien-être des enfants et des jeunes dans le quartier, il faudrait travailler en priorité sur ...

*** Possibilité de 3 choix parmi un ensemble de 18 propositions.

Dans mon quartier, je peux faire des activités culturelles (théâtre, spectacles de danse, concerts, etc.)



Lorsque des décisions importantes me concernant sont prises, les adultes me demandent mon avis ...

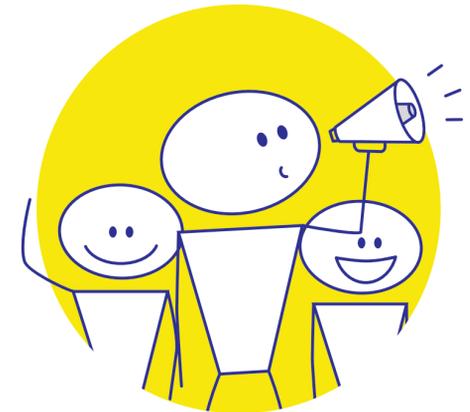


Je ne me sens pas (très) confiant en pensant à l'avenir



NOS DROITS, NOS VOIX

Résultats d'une grande enquête menée auprès de 2 000 enfants et jeunes sur la réalisation de leurs droits en Fédération Wallonie-Bruxelles



Enquête réalisée par l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse (OEJAJ) avec le soutien de la SONECOM, en vue de l'élaboration du prochain plan d'action relatif aux droits de l'enfant par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

- 2019 -